

Intercommunales

ECETIA Intercommunale, SC

L'Assemblée générale ordinaire se réunira le mardi 28 juin 2022 à 18 heures à la Boverie, salle de l'Auditorium, rue du Parc, 3 à 4020 Liège.

Ordre du jour

1. Prise d'acte du rapport du Commissaire sur les comptes de l'exercice 2021 ;
2. Prise d'acte du rapport de rémunération ;
3. Prise d'acte du rapport sur les prises de participations ;
4. Prise d'acte du rapport de gestion du Conseil d'administration et approbation du bilan et du compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2021 ; affectation du résultat ;
5. Désignation d'un commissaire pour la révision des comptes relatifs aux exercices 2022,2023 et 2024 ;
6. Décharge de leur mandat de gestion à donner aux Administrateurs pour l'exercice 2021 ;
7. Décharge de son mandat de contrôle à donner au Commissaire pour l'exercice 2021 ;
8. ADMINISTRATEURS – Démissions – nominations ;
9. Contrôle de l'obligation visée à l'article 1532- 1^{er} ; alinéa 2 du CDLD ;
10. Lecture et approbation du PV en séance.

Afin de garantir la publicité garantie par l'article L1523-13 du CDLD, l'Assemblée générale du premier semestre sera ouverte au public.